

MÈRE IMPUISSANTE

Par Profil supprimé Postée le 20/07/2017 11:29

Bonjour, je viens vers vous car depuis 5 ans je me bats contre le cannabis dont ma fille qui vient d'avoir 18 ans est dépendante, je viens d'apprendre par 2 de ses amis qu'utilise aussi du taz. Mineure à l'époque, il avait fallu que je la prenne la main dans le sac et que je la traîne devant les gendarmes, puisque toutes les aides dont tout le monde vous parle s'en lave les mains. (médecin traitant nous fermant littéralement la porte au nez, c'était pas son problème, infirmière scolaire à qui j'avais demandé rdv qui m'interroge sans m'en avertir en présence d'une assistante sociale, d'après elles, je devais être une mauvaise mère pour que ma fille veuille "planer", secteur psy hôpital, la psy nous renvoie au près d'1 infirmier: 2h30 d'entretien pour nous dire que tout allait bien que tous les jeunes fumaient mais que le cannabis n'était addictif, des psy l'1 qui a dit que tout allait bien, l'autre qui refusa de l'entendre sur les raisons mais qui au bout de 9 mois ne savait toujours pas que ma fille pouvait faire des petites fugues et même qu'elle fumait du cannabis...) désolée, c'est long mais pour vous dire que déjà mineure, une maman peut essayer de se battre contre une drogue dite douce (mais qui devient raison de vivre de son enfant), et ne recevoir aucune réponse, aucune aide et bien souvent que des reproches. On m'a dit bien souvent qu'il n'y avait aucune escalade possible avec la "fumette" et pourtant maintenant je sais que c'est à coup d'extasie que ma fille s'envole. Elle entre en fac en septembre, à Toulouse, nous vivons à 1h30 de route, et elle sera seule avec ses démons, majeure, je n'ai plus d'armes, que dois-je faire?

Mise en ligne le 21/07/2017

Bonjour,

Nous comprenons que vous vivez une situation difficile depuis plusieurs années avec votre fille dont la consommation de cannabis, et celle récemment d'ecstasy (Taz), vous inquiètent particulièrement.

Malgré vos multiples demandes d'aides auprès de professionnels, cette situation n'a pas évolué comme vous l'auriez espéré. Votre inquiétude est d'autant plus grande aujourd'hui que votre fille s'apprête à s'éloigner pour poursuivre ses études.

Votre fille a commencé très jeune (13 ans) a consommé du cannabis. Aujourd'hui, vous nous dites qu'elle en est devenue dépendante. Tous les jeunes qui consomment du cannabis ne deviennent pas forcément dépendants à ce produit. Certains vont l'expérimenter un temps puis progressivement s'en détacher. D'autres au contraire vont trouver dans la consommation, au delà du plaisir instantané et du bien-être ressenti, un vrai soulagement, un apaisement, une détente et une mise à distance de leurs soucis, de leurs problèmes, qu'ils soient d'ordre personnel, affectif, familial, scolaire, etc.

Nous ne percevons pas la nature des difficultés que votre fille a pu éprouver ces dernières années ni les raisons qui l'ont poussée à en consommer de manière régulière. Les parents ne sont pas toujours au courant de ce qu'éprouvent les adolescents car c'est une période particulière où, d'une manière générale, le jeune prend de la distance avec ses parents. C'est pourquoi, malgré ces changements, il est capital de maintenir un dialogue ou de chercher à le rétablir pour tenter de comprendre ce qui se cache derrière cette consommation.

Le « taz » ou plus exactement l'ecstasy est consommé généralement dans des occasions précises et le plus souvent dans les fêtes ou Rave. Il faut cependant préciser qu'il peut y avoir des consommations individuelles et isolées. Concernant votre fille, que sa consommation soit isolée ou en groupe, elle n'en est pas moins préoccupante et vous avez raison d'être très vigilante; cependant, ce n'est pas parce qu'elle est devenue dépendante au cannabis qu'elle deviendra également dépendante à ce nouveau produit. Il n'y a pas à proprement parler, comme l'idée répandue, de phénomène d'escalade. Tout comme le cannabis n'est plus considérée de nos jours comme une drogue douce: tout dépend de la relation que la personne entretient avec ce produit, de la place réelle que cela va prendre dans sa vie.

Nous relevons un élément positif dans votre témoignage qui est celui de l'entrée en faculté de votre fille. Il s'agit donc d'une nouvelle bachelière et sa réussite au bac permet de déduire qu'elle ne se trouve pas en situation d'échec et de rupture sociale totale. Aussi, nous vous suggérons de valoriser au mieux cette étape, de continuer dans le sens du dialogue en essayant de déterminer avec elle calmement ce qu'elle recherche dans son usage de produits.

Pour être aidée dans cette tâche difficile, nous vous invitons à trouver de l'aide auprès d'une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) ou dans un Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces centres s'adressent aux usagers mais aussi à leur entourage. Les professionnels qui y travaillent sont tous spécialisés dans le domaine des addictions. Ils vous recevront en entretiens sans vous juger et pourront vous accompagner pour vous aider à aider votre fille. Vous pouvez vous y rendre seule dans un premier temps ou proposer à son père de s'y rendre aussi. N'hésitez pas à prendre contact avec eux. Vous trouverez ces indications en fin de message.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous de vive voix, vous pouvez nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 00h00 ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA DU CH DE MONTAUBAN

100, rue Léon Cladel
Bâtiment du pôle santé société
82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 92 82 90

Site web : www.ch-montauban.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les mineurs, les jeunes majeurs et leur entourage au Centre Hospitalier et à la Maison des Adolescents (29 bis faubourg Moustier)

COVID -19 : 24/02/21 : Consultations sur place avec gestes barrières, possibilité de téléconsultation.

Substitution : Le matin en semaine, sur rendez-vous (COVID 19)

[Voir la fiche détaillée](#)

MAISON DES ADOS 82

32 boulevard Montauriol
82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 63 72 95

Site web : mda82.com

Accueil du public : du lundi au vendredi de 16h à 19h, le mercredi de 12h à 19h.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations le lundi (17h30-19h) et le mercredi (14h30-16h30) : consultations jeunes et entourage sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)